

# LA JOURNEE DE FORMATION OBLIGATOIRE

Le Rendez-vous annuel du Chasseur qui souhaite pratiquer la chasse à l'arc aura

lieu le **Samedi 28 Mai 2011** à la Fédération des Chasseurs.

Vous êtes passionné par la chasse, et l'éthique de la chasse à l'arc vous intrigue? Vous souhaitez en savoir plus sur cette pratique rigoureuse qu'est la chasse à l'arc? Alors rejoignez-nous à la journée de formation obligatoire. Vous passerez une agréable journée en compagnie de l'équipe de formateurs de l'Association des Chasseurs du Nord encadrée par leur président Monsieur Serge DUCOBU.

Cette formation vous permettra de découvrir:

- les arcs
- les flèches
- les accessoires
- les techniques de tir
- les procédés de chasse,
- les consignes de sécurité
- la réglementation.

A l'issue de cette formation vous pourrez:

- vous faire une opinion objective sur ce mode de chasse
- prendre conscience du niveau d'exigence de la discipline
- Vous initier, vous entraîner, vous préparer (s'inscrire à une formation complémentaire)
- pratiquer légalement (si titulaire d'un permis de chasser validé)

**L'inscription rien de plus simple!**

La JFO est une formation ouverte à tous les chasseurs et non-chasseurs, il n'est donc pas nécessaire de détenir le permis de chasser pour participer à une formation. Il vous suffit de remplir un cerfa d'inscription et de nous le renvoyer avec les pièces ci-dessous

- . une copie du permis de chasser
- . Une enveloppe libellée à l'adresse du demandeur et affranchie
- . Une attestation de domicile

**La JFO, comment ça se passe?**

Suite à votre envoi de dossier d'inscription nous vous renvoyons une convocation . Vous vous présentez à la Fédération des Chasseurs du Nord munis de votre convocation. Si vous avez du matériel à vous, amenez-le sinon nous vous en prêtons.

La matinée est consacrée à la réglementation puis l'après-midi à la technique.



# LA JOURNEE DE FORMATION

# COMPLEMENTAIRE ET APPRONFONDIE

La Journée de Formation complémentaire et approfondie aura lieu **le Samedi 10 et Dimanche 11 Septembre 2011** à la Fédération des Chasseurs.

Cette formation facultative, très complète, vous mettra le pied à l'étrier pour débiter la chasse à l'arc.

Formation surtout axée sur la pratique : cours de tir à l'arc instinctif, et avec viseur, réglage des arcs, fabrication de flèches, aiguisage des lames de chasse, connaissance du gibier, modes de chasse à l'arc.

Vous recevrez à l'entrée le Manuel du chasseur à l'arc, édité par la FFCA (Fédération Française des Chasseurs à l'Arc).

Inscription à ce stage :

- auprès de Serge DUCOBU : Tél. /Fax : 0032/69.23.34.81 ou [serge.ducobu@gmail.com](mailto:serge.ducobu@gmail.com); PORT / 0032/498.149.150
- Coût des 2 jours FFCA : 45€, à payer uniquement à l'entrée du stage.

